

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du 08 Avril 2019 à 20 heures 30 en MAIRIE**

PRESENTS : J.DUBOUT - E. MARTIN - P. HEIDELBERGER - F. PERRET - S. FILOCHE - C. CAMPO – (Adjoint) A. LECLERE - E. HEDRICH - N. BLOUQUY - C. LATHOUD - B. BOULAGNON - D. DEVISICOURT –D. ROTH.

ABSENTS EXCUSES : G. SCHWINTE - JM. TIEFFENBACH - JM. JOANNES (procuration à P.HEIDELBERGER) - R. PERRET (procuration à E.HEDRICH) - R.MERLEAU

ABSENTS : P. CURCIO

1 - Nomination du secrétaire de séance

N. BLOUQUY est nommé secrétaire de séance.

2 - Approbation du procès-verbal du 11 mars 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3 – CA 2018 et affectation du résultat : présentés par S.FILOCHE, maire adjoint en charge des finances

A) CA 2018 : budget communal et affectation du résultat

Délibérations : vote oui à l'unanimité (moins le maire, invité à sortir de la séance) pour approuver le CA 2018 et l'affectation du résultat

B) CA 2018 : budget annexe « les Buissons » et sa dissolution pour transfert au budget général. Le maire précise que le résultat de clôture de ce budget (720000 €), transféré au budget principal, va permettre de réaliser les travaux qui n'ont pas pu se faire en 2018.

Délibérations : vote oui à l'unanimité (moins le maire, invité à sortir de la séance) pour approuver le CA 2018 du budget annexe et pour approuver la dissolution de ce budget.

4 – Approbation des comptes de Gestion 2018 du budget communal et du budget annexe : présentés par S. FILOCHE, maire adjoint en charge des finances

Délibérations : vote oui à l'unanimité pour approuver les comptes de gestion 2018 du budget communal et du budget annexe « les Buissons ».

5 – BP 2019 : budget communal : présenté par S. FILOCHE, maire adjoint en charge des finances

Délibération : vote oui à l'unanimité pour approuver les inscriptions budgétaires du BP 2019.

6 – Vote des 3 taxes communales 2019

Le maire propose au conseil d'approuver l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019, à savoir :

- Taxe habitation 14.72 %
- Taxe Foncière (bâti) 15.17 %
- Taxe Foncière (non bâti) 57.07 %

Il précise que ces taux sont identiques à ceux de 2018.

Délibération : vote oui à l'unanimité pour approuver l'état 1259 de notification des taux d'impositions des taxes directes locales 2019.

7 – Subventions à recevoir pour la sécurisation de la route de Collex-Bossy

Le maire informe que dans le cadre de l'opération de sécurisation de la route de Collex-Bossy, il convient de l'autoriser à déposer les demandes de subventions auprès des instances administratives compétentes (amendes de police – DETR – Région – Département – PGA – Cern...). Il précise qu'il a souhaité regrouper les travaux suivants liés à cette sécurisation :

- Mise en place d'un feu pour les bus au carrefour Rue St Martin/Route de Collex Bossy
- Reprise du flash à proximité du carrefour à feux
- Réalisation d'une bande piétonne sécurisée et d'un muret de protection des habitations route de Collex Bossy
- Sécurisation des vélos (prolongement de la piste cyclable) route de Collex Bossy

- Aménagement et sécurisation de l'entrée de Versonnex (côté rue du stade)

Délibération : vote oui à l'unanimité pour autoriser le maire à déposer les demandes de subventions auprès des instances administratives concernées.

F.PERRET profite de ce point pour communiquer quelques relevés qui ont été effectués sur le radar pédagogique route de Collex Bossy, soit sur une semaine :

- moyenne constatée de 56 km/heure.
- Enregistrement d'une vitesse de 144 km/heure, moins de 100 mètre avant le radar.
- quelques exemples : 67 % de véhicules sont en excès de vitesse ; 31 % de véhicules entre 50 et 60 km/h ; 10 % entre 70 et 80 km/h ; 1 % à plus de 90 km/h

Une information va être faite sur le prochain bulletin municipal.

8 - Informations du maire dans le cadre de sa délégation en date du 7/04/2014

Néant.

9 - Informations communautaires

Commission Affaires Sociales (E.MARTIN)

Lors de la commission qui aura lieu ce 9 avril, il sera question de la nouvelle répartition des places à la crèche de Versonnex, puisque PGA envisage de retirer Segny et d'y adjoindre Vesancy et Divonne.

Commission Aménagement (J.DUBOUT)

La concertation pour le PLIUH est arrêtée. Le plan de zonage va être soumis prochainement au vote. Il peut d'ores et déjà être mis à disposition du public.

La commune de Grilly a décidé d'adhérer aux services de l'ADS.

Conseil Communautaire (J.DUBOUT)

Le BP 2019 a été voté. Le maire de St Genis Pouilly a refusé de valider le nombre d'habitants à ne pas dépasser dans le Pays de Gex, qui a été fixé à 120 000 hab. Il a estimé qu'il était indispensable de répondre à la demande.

Commission Gestion et Valorisation des Déchets (J.DUBOUT)

- Suite aux problèmes rencontrés par le SIDEFAGE, ayant entraîné des absences de ramassage des ordures sur Versonnex entre autres, les agents communaux ont fait deux passages supplémentaires pour enlever les nombreux sacs déposés par les habitants, à côté des containers. Il avait été demandé aux citoyens de ne pas encombrer les lieux de dépôts en attendant que la situation soit rétablie, mais cette consigne n'a visiblement pas été respectée.
- Les points d'implantation des containers semi-enterrés sur le site de Bois Chatton, annoncés lors de la réunion publique, ont été bien acceptés par les habitants, à l'exception d'un emplacement qui se trouverait presque accolé à une maison, si la distance préconisée pour se rendre à pied aux containers, soit 200 m était respectée. Dans le cas où il faille déplacer le lieu de collectes, celui-ci se trouverait à 300 m. E.MARTIN demande ce qu'il en est des autres emplacements sur la commune ? Le maire répond que normalement, les installations devraient suivre ; pour autant, il faut s'assurer que la commune possède bien le foncier pour cela et que la Semcoda soit plus coopérative. Il ajoute que PGA (Pays de Gex Agglo) a deux ans pour procéder à toutes les implantations.

10 - Commissions communales

A) Commission Animation (N.BLOUQUY)

- La gratiféria aura lieu cette année à Sauverny les 18 et 19 mai prochains. Une réunion est organisée le 15 avril à 20h30 pour l'organisation de cette manifestation.

B) Commission Scolaire (C.CAMPO/A.LECLERE)

- Les deux conseils d'écoles se sont bien déroulés.
- Concernant le périscolaire pour la prochaine rentrée, il y a déjà une liste d'attente. Il convient de trouver de nouveaux intervenants pour les TAP.
- Les jeunes du CMJ souhaitent renouveler le « Color Run ». La date prévue serait le 16 juin prochain.

C) CCAS (E.MARTIN)

- Le vote du CA 2018 et du BP 2019 aura lieu jeudi 11 avril. Ensuite, ce sera la pause estivale pour les gouters du jeudi.

D) Commission Urbanisme (P.HEIDELBERGER)

- Il a été décidé que tous les dossiers de demandes de travaux (DP et PC) seraient consultés en commission.
- Le problème de la coupe non réglementaire d'arbres, par M. GRIVET est en cours. Il convient de bien vérifier à qui appartient la parcelle concernée et de prévoir la verbalisation qui s'impose en pareil cas.
- La commune a décidé de demander les services d'un avocat spécialisé suite au pourvoi en cassation des époux Drure.
- Le contentieux avec Verte Lilette s'est terminé sur un accord mentionnant que la commune ne reprendra pas la voie principale du lotissement.

E) Commission Animation – communication (P.HEIDELBERGER)

- Le bulletin municipal a été distribué.
- La commune de Sauvigny propose d'organiser, conjointement avec Versonnex, un pique-nique citoyen, le midi du 14 juillet. Le lieu reste à définir, mais Versonnex donne un avis favorable à cette manifestation.

11 - Informations diverses

- Il reste 3 créneaux horaires à combler pour la journée du scrutin des élections européennes
 - 2 personnes de 14 h à 16 h
 - 1 personne de 16 h à 18 h

La séance est levée à 21 h 30

Fait à Versonnex, le 15 avril 2019

Le maire,

Jacques DUBOUT

Prochain conseil : lundi 6 mai 2019